

Une phrase qui fait réfléchir :

**Pendant que la France s'agite
Marine joue au sous-marin (...)
Main de fer pour gant de velours
Tout en sourire, cœur sur la main
C'est la haine qui parle d'amour
C'est le rosier dans le purin (...)
Marine est là
Tout le crachin de son papa**

Marine est là
Chanson de Christophe Mali

Roanne : les militants syndicaux ne sont pas des criminels

Plus de 90 nivernais ont participé au rassemblement national à Roanne le 5 novembre pour exiger avec les 20.000 manifestants à l'appel de la CGT, la relaxe des cinq militants, poursuivis pour avoir refusé de se soumettre à des prélèvements ADN (comme le sont les criminels).

Poursuivis au départ pour tags lors du conflit pour une autre réforme des retraites en 2010, exemptés de peine par la cour d'appel, le procureur a décidé de s'acharner, malgré le retrait de la plainte.

Devant le tribunal, la CGT a réaffirmé par la voix de Thierry Lepaon que les salariés avaient besoin de justice, il a par ailleurs exigé « *du Président de la République, du parlement et du gouvernement un changement radical de politique en matière de démocratie sociale et le respect des droits sociaux fondamentaux des salariés et des citoyens...* »

Pour la CGT, cela passe par le vote définitif, par l'assemblée Nationale de la loi d'amnistie.

Et une loi portant sur des droits nouveaux, protégeant les militants syndicalistes qui, dans le cadre de leur mandat, agissent dans une action collective.

Une pétition nationale est en circulation dans les entreprises de la Nièvre invitant les Nivernais épris de démocratie sociale à y apposer leurs signatures pour continuer l'action.

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, avait fait le déplacement.

Festival Migrant'scène, du 15 novembre au 2 décembre

Ce festival, organisé par la CIMADE, est axé cette année sur le thème « les migrations se conjuguent au féminin ». 3 rendez-vous :

- **Dimanche 17 novembre**, de 14h à 18h, Salle des Bords de Loire à Nevers : table ronde « Parole de femmes » : rencontre avec des femmes aux parcours extraordinaires, suivie d'une dégustation de thé et de gâteaux du monde
- **Du 19 au 26 novembre**, Maison de la Culture de Nevers : Expo photographique « Femmes africaines en France ». Vernissage le mardi 19 à 18 h, en présence de l'artiste.
- **Samedi 26 novembre**, de 14h30 à 18 h, à l'Espace Stéphane Hessel à Nevers (Grande Pâturée) : projection d'un film « Paris mon Paradis », d'Eleonore Yameogo, jeune réalisatrice burkinabé qui dépeint le décalage entre l'image donnée au pays par les immigrés et ce qu'elle en a découvert en venant à Paris.

La couleur ne fait pas le moine !

Les 15 derniers jours ont été marqués par la révolte des « bonnets rouges » en Bretagne. Une révolte à première vue pour le refus de l'écotaxe par les acteurs économiques bretons.

A Quimper, Medef, FNSEA, lobbies de l'agro-alimentaire, appuyés avec la droite, l'extrême droite et les identitaires s'organisent pour conserver leur système en place, du vouloir produire plus, à moindre coût sans se soucier de l'environnement, de la condition d'élevage, des salariés, de l'emploi pour gonfler leurs profits.

Thierry MERRET, président de la FDSEA 29 et porte-parole du « Collectif pour l'emploi en Bretagne » revendique sur France 3 Bretagne : « pour plus d'emplois, il nous faut moins de contraintes administratives, moins de contraintes environnementales, moins de contraintes fiscales, moins de contraintes sociales »,

Ou le député UMP des Côtes-d'Armor, Marc LEFUR, bonnet rouge sur la tête sur I-Télé, présent à Quimper et revendiquant sa présence ici alors qu'il a voté en 2008 et 2009 pour le principe de l'écotaxe telle qu'elle a été faite...

Ou une banderole « Hollande démission.fr » (la même présente lors de l'opposition au mariage pour tous)

Ou des bonnets rouges donnés par Armor Lux aux militants FDSEA et des bonnets vendus 5 € à l'entrée de la manifestation (Armor Lux dont la majorité de la production française est délocalisée en Chine) : tout est fait dans la manipulation et la récupération d'une colère populaire.

A Carhaix, Cgt, Solidaires et FSU avec le soutien du Front de Gauche et EELV ont manifesté pour l'emploi et contre la loi de « l'Argent ROI », la réelle préoccupation qui touche la Bretagne comme

cela touche toutes les autres régions de France. La solution du gouvernement a été de suspendre l'écotaxe et de discuter autour de la création d'un « Pacte d'avenir pour la Bretagne »... seulement en agissant comme cela, le retour de bâton peut être qu'au vu de la situation actuelle et des difficultés économiques, licenciements, fermetures d'usines à travers le pays, chaque région peut se mettre à feu pour revendiquer elle aussi son « Pacte d'avenir ». Car « pourquoi pour la Bretagne et pas pour NOUS ? »...

Wilfrid Gay

Rappel :

- **Assemblée des élus communistes et républicains** samedi 16 novembre de 9 h à 13 h, salle Marcel Paul à V. Vauzelles
- **Dimanche 17, hommage à Roland Champenier et aux Résistants**, Marseilles lès Aubigny, 10 h 45, maison natale de Roland rue de Loire
- **Conférence régionale du PCF** le samedi 23 novembre à Autun, tel 03 86 93 97 97

Directeur de publication Jean-Paul Pinaud. N° de commission paritaire 0315910914 - Imprimé par SARL les Nouvelles de la Nièvre RCS 428 937 775 000 16. N° JSS.N: 1639-4372 Nevers - Page 6

N° 1772 du 15 novembre 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage

VARENNES-VAUZELLES PPDC

Rifles à Garchizy
Dimanche 17 novembre, 14 h 30
Salle des fêtes

Organisées par les communistes
du canton de Pougues les Eaux

Nombreux lots de valeur

Buffet - buvette



Les Nouvelles
de la Nièvre

Hebdo départemental du PCF
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé 13/11/2013 -

20 000 personnes à Roanne avec la CGT pour refuser la criminalisation du syndicalisme, exiger le vote d'une loi d'amnistie, et un changement de politique concernant la démocratie sociale et le respect des droits sociaux

Suite page 6

« L'état social et politique du pays est de plus en plus préoccupant » appel à la mobilisation de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF

D'un côté, les souffrances populaires grandissent. De l'autre, le capital continue de licencier et de tout faire pour se soustraire à l'impôt. La politique gouvernementale, qui a renoncé à combattre la finance, s'enfonce dans l'injustice et l'échec. La colère et les cris d'alarme montent de partout. François Hollande n'entend rien. La droite, le Medef et l'extrême-droite cherchent à en tirer profit en jetant la confusion sur les causes de la crise et sur les solutions nécessaires, en nourrissant un climat de violences (...)

J'appelle, au nom du Parti communiste français, à engager, dans tout le pays et dans la durée, une campagne nationale d'actions politiques pour la justice fiscale et l'arrêt des licenciements; pour la fin de l'austérité et le refus des injonctions européennes; pour la relance sociale, industrielle et écologique.

Nous sommes disponibles pour les initiatives d'actions les plus large possibles, associant toutes les forces de gauche, du Front de gauche et au delà, citoyennes, syndicales et associatives disponibles pour en déterminer ensemble les objectifs. Nous soutiendrons les mobilisations syndicales engagées dans le respect du rôle de chacun, notamment la journée d'action intersyndicale organisée le 26 novembre pour les retraites, les salaires et l'emploi.

Le pays doit en effet imposer par sa mobilisation de nouvelles lois et de nouvelles décisions :

- **rétablir la justice fiscale**, lutter contre l'évasion fiscale, faire réellement contribuer le capital au financement des budgets de la nation. **La hausse de la TVA prévue au 1er janvier pour financer le crédit**

impôt accordé sans contrepartie aux entreprises doit être annulée. Les exonérations de cotisations sociales accordées au patronat doivent être entièrement remises à plat.

- **stopper l'hémorragie actuelle d'emplois** dans l'industrie et les services publics, en votant nos propositions de loi pour **l'interdiction des licenciements boursiers et l'amnistie sociale**; en décrétant un moratoire des plans de licenciements pour examiner dans chaque entreprise des plans alternatifs et leur financement; en annulant les coupes budgétaires dans les services publics, en décrétant un moratoire des restructurations hospitalières, et en rétablissant les dotations aux collectivités locales.

- **impulser un plan national de relance sociale**, industrielle et écologique, en augmentant les salaires et le pouvoir d'achat, et en mobilisant l'argent des banques et des assurances pour financer l'activité réelle et non les dividendes.

- **sortir du carcan de l'austérité** et de la concurrence aveugle imposée par l'Union européenne. La France doit dénoncer le critère intenable des 3% de déficit public, ainsi que les nouvelles injonctions de réglementation de droit du travail, de transport ferroviaire et de politique agricole et demander à rouvrir la négociation européenne sur tous ces points.

Le Parti communiste appelle à une semaine nationale d'actions, sous des formes décidées localement du 25 novembre au 1er décembre dans tout le pays. Il sera pleinement partie prenante de la marche pour la justice fiscale, organisée à l'initiative du Front de gauche le 1^{er} décembre à Paris devant Bercy.

Suite de la page 3

Le gouvernement avec application fait des sous-tractions dans tous les ministères et les territoires font les comptes de ces désertions. Ainsi, la « BA 102 » : 350 militaires et 15 personnels civils sont concernés. Tous les Alpha-jets partiront et la plate forme aéronautique sera fermée.

Voilà une décision qui risque bien de mettre un point final à un équipement qui après avoir nécessité de nombreux investissements n'a jamais rencontré ni son public, ni son équilibre économique.

Alors que cet aéroport nous est présenté comme essentiel pour l'activité économique et les vols d'affaires, nous constatons que la participation financière de la CCI sera en repli. Un aéroport dont le CG 21 an-

Quelques dossiers :

La décision modificative du budget 2013 a permis de réaliser des ajustements budgétaires en dépenses et en recettes ont permis une réduction de l'emprunt d'équilibre à hauteur de 50 millions d'euros. L'endettement de la Région est donc non seulement maîtrisé mais sera en baisse à la fin de l'année.

Cette session aura permis aux Conseillers Régionaux de découvrir et d'étudier le document concernant l'Initiative régionale pour le développement durable de l'agriculture et de la forêt. (à découvrir sur le site des élus.)

Le groupe Communiste s'est opposé au versement d'une subvention à la Fédération Régionale de Travaux Publics de Bourgogne qui prévoit de sensibiliser les entreprises de TP à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Pour le groupe, « ce type d'action doit être mené par les salariés eux-mêmes à travers les CHSCT. De plus, les négociations salariales de branche ont accouché d'une coquille vide puisque la Fédération a proposé un centime d'euro d'augmentation aux salariés. Les critères d'attribution des aides du Conseil Régional, devraient contraindre les entreprises à augmenter les salaires et à améliorer et développer les conditions de travail des salariés, » a proposé Patrick Blin (89)

Lycées bourguignons : le total des crédits visant à améliorer les conditions de vie et d'études des élèves bourguignons, votés à cette session, dépassent les 3,8 millions d'euros. Au titre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation plus d'1,5 million d'euros. (Allocations de thèses dans le cadre du dispositif Jeunes Chercheurs Entrepreneurs 594 000 euros. Soutien au projet « M'VOLIO » 75 510 euros, voulant valoriser les produits issus de la transformation du soja dans : la nutrition-santé humaine, la nutrition santé végétale et la nutrition animale.

Bibliothèques : Le réseau des bibliothèques, 1er réseau culturel français est une des priorités du conseil régional en matière d'aménagement culturel du territoire : aide financière de 145 000 euros pour la création, l'aménagement, de cinq bibliothèques publiques ; dont la création d'une bibliothèque à Donzy et l'informatisation des médiathèques de Cosne et Neuzy-sur-Loire.)

nonce son désengagement après mai 2014, quelques mois seulement après avoir signé une convention de partenariat. Un aéroport dont le président de l'agglomération déclare lors d'un conseil communautaire au mois de septembre qu'il n'est pas vital pour Dijon. Et nous serions seuls dans ce désert à essayer d'y croire ?

Je n'étais pas présente à l'époque où, M le Président vous défendiez le partenariat avec le CG 39 pour un aéroport commun à Dole Tavaux, mais la réalité d'aujourd'hui prouve que cette option était la bonne. Il est, je crois, bien temps d'arrêter les frais (...)

La coopération et l'équilibre des territoires devraient être notre boussole pour le développement de l'ensemble de nos projets. »

Cinéma : la Région contribue à la production d'œuvres cinématographiques. Les élus se prononcent pour le soutien de huit nouveaux projets de films (longs et courts métrages). Le budget consacré au cinéma en 2013 s'élève à 1,37 million d'euros.

Variété fruitières locales, vote d'une subvention de 371 290 euros pour aider 119 initiatives retenues dans le cadre du projet « Vergers conservatoires » 2013. Afin de préserver la diversité biologique des variétés fruitières locales, la Région a soutenu la création de 483 vergers conservatoires depuis 2008. Au total, 16 400 arbres et 5 500 arbustes ont été plantés et 242 ruches installées.

Territoires à énergie positive, six territoires bourguignons, représentant 12 communautés de communes, ont été retenus par la Région et l'Ademe Bourgogne, pour préparer l'ensemble de son territoire à la transition énergétique. Les communautés de communes nivernaises : Entre Loire et Forêt ; Les Vaux de l'Yonne ; et Puisaye Forterre, en font parties.

Les projets de territoires, au titre des contrats de pays, une subvention de 1,4 million d'euros pour soutenir les projets a été adoptée. (Dans la Nièvre création d'une aire de camping-cars à Planchez, une maison du développement à Cosne, l'acquisition d'un four pour la boulangerie à Charny.)

Un télécentre à Château-Chinon, reçoit une subvention de 69 000 euros. **SA Bois et sciages de Sougy**, une aide financière de 500 000 euros est accordée pour la modernisation de sa ligne de sciage. (Venu dans la Nièvre, le Ministre Montebourg a annoncé 3 millions de la part de l'État.) Elle emploie 179 personnes pour un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros. Les nouveaux équipements, d'un coût global de 13 millions d'euros, seront accompagnés de l'embauche d'une vingtaine de salariés. Extension et modernisation du **port de la Jonction à Nevers** recevront 100 000 euros.

à la Région :

La nécessité de partager les richesses et de lutter contre la finance.

Les élus du Conseil Régional de Bourgogne étaient réunis le 21 octobre en session plénière. A cette occasion, l'Assemblée régionale a adopté une décision modificative et examiné 321 dossiers de demande de subvention pour un montant global de 33,27 millions d'euros.

Le Président Patriat a informé des travaux au Parlement sur la nouvelle loi de décentralisation appelée « acte 3 ». Il a indiqué qu'il soutenait la proposition de « suppression de la clause de compétence générale » des collectivités (qui permet à chacune de participer aux financements selon les besoins des habitants). La raison invoquée : « une véritable source d'économies », faisant ainsi le constat du manque de moyens accordés par l'État et l'Europe aux collectivités.

Des propos que n'ont pas manqué de relever les élus communistes. Ainsi Pascal Reuillard au Conseil Général à Nevers lors du débat sur la réforme cantonale (voir notre précédent numéro), « Les communes et les départements restent toujours dans le viseur de ceux qui veulent leur affaiblissement, voire leur disparition au profit des intercommunalités ou des régions. Comment ne pas être inquiets quand on lit les propos du Président de la Région Bourgogne qui souhaite la disparition de la clause de compétence générale ! Croit-on vraiment que les besoins des populations peuvent s'enfermer dans des compétences prédéfinies et réparties au préalable ? Comme bon nombre d'élus, je trouve important que nos communes puissent faire de l'action sociale en complément des politiques du Conseil Général, qu'elles agissent pour le développement économique en complément des intercommunalités et des régions. C'est la garantie d'avoir des projets qui correspondent à nos territoires et nos populations. Ce que j'attendais, c'est que la place de la commune et du département soit réaffirmée et renforcée, ce qui répondrait aux aspirations d'un grand nombre de nos concitoyens. L'échelon communal et l'échelon départemental restent ceux qui sont le plus reconnus par nos concitoyens, ceux qui leur garantissent de la proximité, une écoute particulière et une attention portée sur leurs besoins (...) » Et d'appeler à rejeter cette réforme.

Pour sa part, Nathalie Vermorel (71), présidente du groupe à la Région a affiché sa déception quant à la politique menée nationalement par le gouvernement en matière de chômage, de décentralisation ou d'immigration et rappelé qu'il est nécessaire de partager les richesses et de lutter contre la finance et la spéculation.

« Nous abordons cette session dans un contexte politique et économique qui ne connaît pas d'éclaircies. La politique du gouvernement à défaut de mettre en œuvre le changement promis montre désormais toutes ses limites pour parvenir au redressement du pays, désespère la population et aggrave sa colère.

Le système capitaliste en crise sévère ne permet

plus les marges de manœuvre sociales prônées par le réformisme politique. A défaut du social, il reste aux socio-libéraux, le libéralisme.

La Bourgogne n'est pas épargnée, en témoigne la dégradation générale de ses indicateurs économiques : la région compte désormais 116 000 demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) et affiche un taux de chômage de 9,8% ; il était de 8,9% en mars 2012.

Nous avons perdu, principalement dans l'industrie et la construction, plus de 2000 emplois depuis 2 ans dont encore 800 emplois au second trimestre 2013. Ces difficultés à court et moyen terme se traduisent également par un recours des entreprises à l'alternance, apprentissage et professionnalisation confondus.

Des entreprises en bonne santé, versant des dividendes à leurs actionnaires liquident des entreprises sur notre territoire que ce soit Parvex en Côte d'Or, (240 millions en 2012) ou d'Aucy en Saône et Loire (6 millions en 2011) dont je rappelle qu'elle est une des entités du groupe Cecab qui vient d'annoncer la liquidation de 900 emplois en Bretagne. Ce ne sont pas les dispositions législatives en vigueur aujourd'hui qui permettent de réagir efficacement. **Il convient d'interdire les licenciements boursiers et les suppressions d'emploi abusives.**

J'aimerais vous faire partager une information de nature à nous redonner espoir : Contrairement à une idée très répandue l'argent n'est pas rare. C'est l'institut de recherche du Crédit Suisse, qui nous dévoile cette information sur la richesse mondiale : celle-ci a plus que doublé depuis 2000, atteignant un nouveau record historique de 241 billions de dollars, (1 billion = 1000 milliards).

La France est un des 5 pays où la variation de richesse a excédé 1 billion de dollars avec 1,1 billion soit 1 100 milliards de dollars supplémentaires en 12 ans.

Cette étude met en valeur l'importance de l'inégalité dans la répartition de ces richesses, ce sont les 10% les plus riches qui possèdent 86% des richesses.

C'est dire les gisements considérables de richesses qui existent. Si des politiques audacieuses de répartition sociales, et de lutte contre la finance et la spéculation, étaient menées, elles pourraient mettre à disposition de l'intérêt général des sommes extrêmement importantes

Malheureusement ce n'est pas le chemin pris par le projet de loi de finance 2014. Pour les collectivités locales et particulièrement la nôtre Mme Lebranchu est venue confirmer au congrès de l'ARF qu'il n'était pas question de revenir ni sur la baisse des dotations, ni sur le niveau d'autonomie fiscale.

Suite page 4

Municipales à Garchizy :

Une lettre « aux habitants qui veulent construire une ville où la solidarité, l'égalité, la dignité, le vivre ensemble et le dynamisme se traduisent au quotidien »

Dans une lettre aux habitants, Jean-Paul Pinaud (Maire), Colette Boch, Bernard Mancion, Roger Charaudie, Valérie Goussot, Cyril Hallier, Jean-Louis Roulois, Aline Pivry, René Chapignac, Brigitte Ménard, Jean-Luc Gobet, Gaëlle Jeuilly, Laurent Levannier, Jean-Pierre Poupon, Annie Cassier, Gloria Baptisa Ferreira, Francine Simon, Philippe Fontgarnand, Marie-Noëlle Thibault, Laurent Petit, Serge Gounot déclarent :

Le 23 mars prochain auront lieu les élections municipales. Le temps est donc venu pour chacune et chacun, comme pour les élus, de faire le point sur ce qui a été fait ces dernières années, d'en tirer quelques enseignements et d'imaginer l'avenir de la quatrième ville de l'agglomération (...)

Le chemin parcouru est conséquent et fait la fierté du plus grand nombre. (...) **Mais chacun voit bien qu'il reste beaucoup à faire** pour porter notre ville à la hauteur des enjeux de demain, pour en faire un pôle de résistance aux orientations libérales, pour préserver son autonomie et développer sa gestion démocratique.

Cet avenir nous avons commencé à le dessiner, à l'écrire ensemble lors des 9 débats qui ont eu lieu chaque mois depuis le début de l'année. **C'est pourquoi nous vous proposons de travailler dans notre diversité à la mise en œuvre des orientations qui se dégagent de nos échanges.**

Comme vous le savez, nous allons le faire dans un contexte difficile. A vous écouter, nous mesurons les difficultés que vous rencontrez et combien la politique menée par le gouvernement interroge, déçoit certains,

en désoriente d'autres. La même politique étrangle financièrement les communes.

La démocratie est, elle aussi, menacée par une loi qui fait qu'en mars Garchizy sera représentée par 3 élus contre 9 actuellement.

Pour faire face à cela et pour mettre en œuvre les orientations décidées ensemble nous aurons besoin d'être unis et rassemblés (...)

En effet les valeurs de partage, de solidarité, de démocratie, d'humanisme, que nous défendons sont menacées par celles de l'égoïsme, de la haine, de la division, des peurs entretenues, du repli sur soi, du libéralisme qui font le nid du Front National et de sa vague « bleu marine ».

La situation est grave. Elle appelle un éclaircissement du positionnement des uns et des autres. Ainsi la droite va-t-elle se reconnaître et s'identifier à la politique du FN ou va-t-elle défendre la sienne ?

Face au sérieux du moment, nous appelons au rassemblement de toute la gauche, de tous les progressistes, des démocrates et des républicains, et nous ouvrons la constitution de la liste que conduira notre Maire Jean Paul Pinaud à toutes celles et tous ceux - y compris à ceux qui ont déjà refusé la main qui leur était tendue - **qui veulent construire une ville où la solidarité, l'égalité, la dignité, la mixité sociale et le dynamisme se conjuguent avec des services publics de proximité de qualité, avec un aménagement harmonieux de notre ville, avec la participation citoyenne et au quotidien avec les valeurs si précieuses du vivre-ensemble.**

« Plan de réorganisation » du groupe Centre France : 2 jours de grève au Journal du Centre

Mercredi et jeudi dernier, notre quotidien départemental (le Journal du Centre) n'est pas paru, en raison d'un mouvement de grève voté par la majorité des salariés-es, comme quatre autres quotidiens régionaux de Centre-France (L'Yonne Républicaine, Le Berry Républicain, Le Populaire du Centre et La République du Centre.

Le SNJ-CGT a tenu à expliquer les raisons d'une grève « en réaction à un vaste plan de réorganisation et de suppressions de postes, annoncée par la direction du groupe Centre France, dont dépend Le Journal du Centre (...) qui vise à **supprimer 230 emplois, pour dégager 16 millions d'euros d'économies d'ici 2016.** Tous les titres du groupe et tous les services seront concernés. Au Journal du Centre, huit personnes sont menacées de licenciement dans les prochains mois, avec la fermeture complète du service photocomposition (six personnes), une suppression de poste au service secrétariat-saisie et la suppression du dernier poste de maintenance informatique. A cela s'ajoute un plan de départ volontaire pour quatre journalistes, qui doit s'appliquer dans les 18 mois à venir. **Soit, au total, douze suppressions de poste annoncées dans la Nièvre** ».

Le SNJ-CGT s'oppose à des licenciements « secs et brutaux » (réalisés, selon la volonté de la direction, hors PSE), soit sans indemnités autres que les indemnités légales et sans plan de reclassement.

Les raisons avancées par le directeur général du groupe Centre France-La Montagne tiennent au « contexte général de l'économie de la presse » qui « ne cesse de se détériorer » et explique : « Nous sommes convaincus du déclin inéluctable du journal papier et, effectivement, d'une nécessaire transformation du groupe vers le numérique, la diversification et l'événementiel. »

Pour le SNJ-CGT, « **la réponse apportée à ce constat ne peut être uniquement une politique de réductions des charges, des coûts et des effectifs, politique que répète inlassablement le groupe Centre France depuis quinze ans, sans réelle interrogation sur les investissements possibles, les modernisations à envisager et les nécessaires adaptations aux nouvelles attentes du lectorat (...)** Depuis 1998, les effectifs du Journal du Centre ont été réduits de moitié et de très nombreux services ont été fermés et externalisés : impression, abonnements, administratif, informatique... »

Les salariés de Centre France « ont évidemment à l'esprit que le développement des journaux sur Internet et la diversification des informations à consulter sur des supports informatiques sont inéluctables, et même souhaitables ». Mais au lieu « d'en parler depuis cinq ans », la direction de Centre France ferait mieux « de se donner les moyens de l'instaurer réellement et concrètement. Or aujourd'hui, elle l'utilise pour justifier des suppressions de postes (...) Il est tout aussi paradoxal d'annoncer aux salariés une nécessaire modernisation numérique... tout en proposant de licencier l'unique personne qui s'occupe de la maintenance informatique au Journal du Centre ».

Le SNJ-CGT met encore en avant les spécificités de la Nièvre, « où une grande partie du lectorat reste attachée à la lecture du journal papier, d'avantage sans doute que dans des territoires plus urbains ».

Pour toutes ces raisons, le SNJ-CGT affirme vouloir se battre « pour conserver les effectifs actuels, pouvoir mener la transition numérique avec de réels investissements, maintenir l'autonomie et l'indépendance du Journal du Centre et rester au plus près des attentes de nos lecteurs ».

Appel au rassemblement des Garchizois, création d'un comité de soutien

Demain, face aux difficultés que nous rencontrons, aux contraintes financières et démocratiques imposées aux villes et au regard de la crise que connaît notre pays, face aux prétentions du FN, nous aurons plus que jamais, besoin d'être unis et rassemblés pour

→ **Faire de notre ville un pôle de résistance aux orientations libérales et de construction d'une réelle alternative à gauche**

→ **Que Garchizy ait les moyens de développer des services et des projets utiles à tous**

→ **Limiter l'influence de la droite et mettre en échec les intentions du Front National**

Comme notre Maire, **Jean Paul Pinaud**, pour les municipales de mars prochain, nous appelons au rassemblement de toute la gauche, de tous les progressistes, des démocrates et des républicains, de tous ceux qui sont attachés à une gestion sociale et démocratique de leur ville.

Je vote à Garchizy :

Je prends ma place dans le comité de soutien animé par R. Charaudie et C. Hallier

Nom, prénom :

Adresse :

Tel :

Nom, prénom :

Adresse :

Tel :

A retourner aux animateurs

Pour quelques euros de plus :

Certains petits revenus qui ont progressé légèrement en 2012 ne sont toujours pas imposables. Sauf que à l'exemple de ce couple de neversois (Laurent et Juliette), ils découvrent maintenant que s'ils ne sont pas imposables ils dépassent des plafonds qui n'ont pas été modifiés. Ainsi, ils ne perçoivent plus la « prime pour l'emploi » qui est supprimée en 2013 dans son intégralité (soit environ 300 euros). Quelque temps plus tard, arrive la taxe d'habitation et là, mauvaise surprise : l'allègement sur les bas salaires a disparu (350€) soit une augmentation de 35 % environ. Cela commence à faire beaucoup pour quelques euros de plus.

On nous annonce pour 2014 la hausse de la TVA à taux normal qui passe de 19,6 % à 20 %, de celle à taux réduit de 7 % à 10 % (sur les déchets, les transports ou l'eau) un nouveau rabetage du quotient familial, l'augmentation des cotisations sociales etc... la liste est trop longue.

Alors on ne peut que s'interroger : le gouvernement et les responsables de Bercy ont-ils perdu tout contact avec le réel ? Ces prélèvements injustes sont inadmissibles. François Hollande avait promis une réforme de la fiscalité pour plus de justice sociale, hélas dans ce domaine la rupture annoncée n'a pas lieu non plus. Pourtant des solutions existent elles consistent à réduire les cadeaux aux financiers et à favoriser l'emploi. Faut il encore le vouloir !